



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff

Tél/fax : 01 46 57 85 85

e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
20, 21 et 22 mars 2026 à Paris**

LES MESUSAGES DU DIAGNOSTIC

L'USP, réunie en son 41^e congrès les 20, 21 et 22 mars 2026 à Paris, alerte.

La psychiatrie s'est construite à travers les disciplines cliniques et les classifications, définies comme diagnostics en référence à l'ensemble de la médecine.

Dans certaines disciplines, le diagnostic tire sa valeur de l'arbitraire : un diabète est diagnostiqué lorsque la glycémie à jeun est supérieure à un certain seuil, une maladie de Parkinson sera distinguée d'une démence à corps de Lewy par la lecture d'une série de chiffres, résultats de l'imagerie.

En psychiatrie, le diagnostic ne peut être que relationnel et historiquement situé et, plus qu'ailleurs, il est une représentation des troubles, qui s'appuie sur des éléments cliniques, mais dépend aussi de l'organisation des soins : ainsi sera diagnostiqué autiste un enfant dont le diagnostic est obligatoire pour bénéficier des soins d'un SESSAD autisme.

Un diagnostic doit permettre d'ouvrir des possibilités thérapeutiques, au lieu d'enfermer dans un destin psychiatrique aliénant.